

L'AMECQdote

Bulletin trimestriel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec



Résumé
des colloques
d'orientation

P. 5

Chronique :
Les camelots
de la survie

P. 15

À la rencontre de Audrey
Beauchesne, du journal *Le
Saint-Denisien*

P. 34

Table des matières

LE MOT DU DG

Un automne bien rempli...

Yvan Noé Girouard 3

ACTUALITÉ

Résumé des colloques

Yvan Noé Girouard 5

Lancement de *Reflét laurentiens*, de Jean-Pierre Fabien

Lyne Boulet, *Le Sentier* 7

2,8 M\$ pour le réseau des ADN

M. Mathieu Lacombe, *Ministre de la Culture et des Communications* 9

OPINION

Entrée Libre et le blocage de nouvelles, ou David contre Goliath

Sophie Parent, *Entrée Libre* 10

Fini l'écriture inclusive !

Gilles Simard, *Droit de parole* 12

Et si on regardait en arrière

Jérémie Perron, *Le Bulletin des Chenaux et Le Bulletin de Mékinac* 14

CHRONIQUE

Les camelots de la survie

Claude Cossette, *La Quête* 15

TÉMOIGNAGE

BÉNÉVOLE au journal *Le Sentier*...

Pierrette Anne Boucher, *Le Sentier* 17

L'AMECQ EN BREF...

Le Sentier numérique - Information web locale, encore plus ponctuelle

Antoine-Michel LeDoux, *Le Sentier* 18

Nomination : Direction générale

La rédaction, *Le Haut-Saint-François* 19

Lettre d'appui au journal *Le Hublot*

Robert Maltais, *Le Hublot* 20

Merci, Simon!

Stéphane Desjardins, *Journaldesvoisins.com* 21

25 ans de publication

La rédaction, *La Voie du secteur des Coteaux* 22

Les 40 ans du Papotin !

Nicole Morel, *Papotin* 23

Brigitte Lachance nouvelle présidente d'Autour de l'île

Marc Cochrane, *Autour de l'île* 24

Bienvenue et merci !

Isabelle Padula, *La Gazette de la Mauricie* 26

Le CA du *Cantonnier* se renouvelle

Sylvie Veilleux, *Le Cantonnier* 27

Nous comptons sur vous !

Josée Dostie, *L'Info* 29

Un nouveau comité de production pour le journal...

Jocelyne Gallant, *Tam Tam* 30

On récolte ce que l'on sème...

Mireille Chartrand, *Tam Tam* 31

Surprise !

Jérémie Perron, *Le Bulletin de Mékinac* 32

La Gazette de la Mauricie obtient son statut d'organisation journalistique enregistrée... et vos dons deviennent déductibles d'impôt!

Isabelle Padula, *La Gazette de la Mauricie* 33

PORTRAIT

Saint-Denis-de-Brompton, À la rencontre de Audrey Beauchesne, présidente du conseil d'administration du journal *Le Saint-Denisien*

Marie-Claude Boutin, *Le Saint-Denisien* 34

Un automne bien rempli...

Yvan Noé Girouard



Deux colloques d'orientation virtuels ont eu lieu; le 30 septembre pour tous les journaux situés au nord du Saint-Laurent, et le 28 octobre pour ceux au sud du fleuve. Ces colloques se sont tenus en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), qui a fourni le local et l'équipement nécessaires aux rencontres virtuelles. L'objectif de ces colloques était l'élaboration d'une planification stratégique pour 2024-2027 - planification qui sera développée au cours de l'hiver et présentée au printemps.

Sous le thème *Une AMECQ qui vous appartient!*, ces rencontres de deux heures ont été divisées en sept blocs de 15 minutes et ponctuées d'une pause de 15 minutes. Les sujets discutés ont été les suivants: concertations et rassemblements, communication, gouvernance, représentation, formations, services aux membres et activités à réaliser. Une quarantaine de personnes au total y ont participé.

Projet d'accompagnement numérique

La première phase du projet d'accompagnement numérique auprès de 17 journaux a pris fin le 6 octobre. Une deuxième phase se poursuit jusqu'au 6 avril auprès de 15 journaux. Le projet est piloté par notre agente de développement numérique (ADN), Louise Sarr. Pour ce faire, elle s'est adjoint des étudiants universitaires en informatique et en communication. Cette deuxième partie du projet est subventionnée par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), dans le cadre du Programme d'aide à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite (PAANEPIE).

Lettre au ministre

Plus d'une quarantaine de journaux ont publié une lettre ouverte, signée par le président de l'AMECQ, Joël Deschênes, et adressée au ministre de la Culture et des Communications, Monsieur Mathieu Lacombe, demandant que la publicité gouvernementale soit rétablie dans les médias écrits communautaires. Aussi, nous avons instauré une campagne d'écoresponsabilité et de promotion d'achat local dans les journaux communautaires. Deux modèles de publicité ont été créés, et près d'une quarantaine de journaux les ont publiés.

Autres actions

Le conseil d'administration a procédé à la révision des règlements de l'Association. Afin de bien respecter la loi, certains changements s'imposaient. Ces modifications seront présentées aux membres lors de la prochaine assemblée générale, le 26 avril 2024. Prochainement, le conseil d'administration développera la planification stratégique 2024-2027, ébauchée lors des colloques de l'automne. Enfin, nous avons entamé la préparation du prochain congrès annuel, qui se déroulera à Shawinigan les 26, 27 et 28 avril 2024.

Loi C-18: une fausse bonne idée

Avec son projet de loi C-18, demandant notamment à Meta et Google de payer les médias pour l'information journalistique diffusée sur leurs plateformes, le gouvernement fédéral s'est tout simplement tiré une balle dans le pied. Le gouvernement n'a pas pensé aux conséquences que pourrait avoir cette loi sur les médias communautaires. Meta (Facebook et Instagram), on le sait, ne diffuse plus les informations provenant des médias. Mais ce qui aurait été encore plus grave, c'est que Google menaçait d'exclure les médias de son moteur de recherche, ce qui aurait mis en péril la survie des petits médias locaux. In extremis, le 29 novembre dernier Ottawa et Google en sont venus à une entente. Google remettra annuellement 100 M\$ à des médias canadiens.

La loi C-18 doit assurer des rentrées d'argent aux médias, sauf pour les petits médias communautaires. En effet, pour être admissible à ce programme, un média écrit doit être inscrit à la liste des organisations journalistiques enregistrées et pour ce faire, il doit avoir au moins deux journalistes permanents - ce qui n'est pas le cas pour la quasi-totalité des journaux communautaires de l'AMECQ. De toute façon, les petits journaux n'auraient reçu que des miettes.

En adoptant cette loi qui permet aux « gros » médias de soutirer de l'argent aux géants du web, le gouvernement fédéral croyait bien faire mais n'a pas pensé plus loin que le bout de son nez, et il nuit maintenant aux efforts de visibilité des petits journaux locaux sur les médias sociaux. Est-ce que le gouvernement pourrait reculer et modifier cette loi afin de permettre aux journaux communautaires (à but non lucratif), écrits majoritairement par des journalistes bénévoles, d'en bénéficier également?



L'AMECQ vous souhaite un
joyeux temps des Fêtes !

Résumé des colloques d'orientation

Yvan Noé Girouard



Deux colloques d'orientation ont eu lieu en mode virtuel, les 30 septembre et 28 octobre derniers. Près d'une quarantaine de personnes y ont participé et ont discuté de différents sujets, en vue de la rédaction d'un plan d'action pour 2024-2027. En voici un résumé.

Concertations et rassemblements

Tous les participants s'entendent pour dire que la tenue de congrès et de rencontres régionales est essentielle et qu'elle doit être maintenue dans sa forme actuelle. On pourrait toutefois organiser des systèmes hybrides, avec des personnes en virtuel et d'autres en présentiel. On constate tout de même qu'à distance, cela enlève de la spontanéité. On privilégie le présentiel, car cela permet de créer des liens, mais on n'écarte pas la possibilité d'un mode hybride. Il faut tenir compte des rencontres virtuelles, spécialement pour la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent. Des rencontres préparatoires devraient même permettre aux délégués régionaux de faire du «déblayage» pour arriver aux rencontres régionales bien outillés.

Communication et gouvernance

La majorité des gens lisent *L'AMECQdote* et l'Infolettre. Cela leur permet de demeurer en relation avec l'Association. Il faut les maintenir. C'est informatif. Les publications de l'Infolettre et de *L'AMECQdote* sont appréciées quoiqu'on n'ait pas toujours le temps de tout les lire. Les textes des journaux, publiés chaque semaine sur le site de l'AMECQ, sont également jugés pertinents et, selon certains, il devrait même y en avoir plus. Quant aux Prix de l'AMECQ, ils sont très appréciés, car c'est une façon de reconnaître le travail des bénévoles.

Bien que plusieurs participants disent ne pas connaître les délégués régionaux, tous s'entendent sur le fait qu'on se doit de garder leurs fonctions. Il y aurait sans doute moyen de mieux s'organiser en allouant un budget à chaque délégué régional. On pourrait développer un projet pilote en ce sens.

Formations

Les formations offertes par l'AMECQ sont jugées essentielles. On voudrait que l'AMECQ soit un conducteur de formations. Les idées foisonnent: formations sur la direction générale, sur l'élaboration d'une

planification stratégique, sur Google Drive et diverses applications; ateliers de marketing, de mise en page avec WordPress; accompagnement personnalisé pour Google Ad avec une firme de conseillers; soutien technique accessible en continu; accès à une personne-ressource pour les demandes de subventions...

Il faudrait aussi se renseigner sur les formations offertes par les organismes et les maisons d'enseignement (ex.: GrafiCompétences, Espace OBNL, Entrepreneurs du Québec, Google, etc.). On suggère encore d'offrir de la formation aux correcteurs, de publier un modèle de politique éditoriale pour les journaux, et d'envoyer au besoin des liens pour des formations et autres informations, particulièrement sur tout ce qui est numérique.

Services aux membres et activités à réaliser

L'AMECQ doit poursuivre ses revendications auprès du MCC et faire pression pour l'amélioration du PAMEC, afin que les journaux puissent défrayer les salaires des employés. La lettre ouverte au ministre de la Culture et des Communications sur la publicité gouvernementale est perçue comme étant «un bon coup».

On suggère de faire une sorte de sondage où on demanderait aux membres de remplir une fiche technique. On soulève à nouveau le besoin de différentes ressources pour aider les membres, par exemple dans les demandes de subventions, dans la compréhension de la Loi 25, dans la rédaction d'une politique adaptée à leurs besoins.

Les participants souhaitent que les journaux aient des projets interrégionaux et qu'un service de partage de ressources soit développé. Tous disent qu'il serait profitable de refaire occasionnellement des exercices de consultation, afin de se sentir plus près de l'Association.

Problématique du numérique

Le numérique demeure une préoccupation pour plusieurs journaux. On se demande si l'AMECQ doit inciter les membres au numérique, même si ça ne semble pas fonctionner. « On fait un virage numérique, mais on dépend des géants américains », constate-t-on. On ne fait pas d'argent avec le Web.

Afin de régler les problèmes d'hébergement de sites web et de courriels, on se demande si on ne pourrait pas centraliser le tout pour l'ensemble des journaux. Par exemple, pourrait-on mettre des expertises de WordPress en commun? Les participants aimeraient avoir accès à des fournisseurs de services raisonnables. L'idée de créer une banque de compagnies pouvant offrir des services est soulevée.

Lancement de *Reflets laurentiens*, de Jean-Pierre Fabien

Lyne Boulet, *Le Sentier*, Saint-Hippolyte, novembre 2023

Jean-Pierre Fabien a regroupé dans ce recueil cent chroniques sur la faune et la flore. Il y présente un florilège des articles qu'il a publiés dans le journal *Le Sentier* au cours des 34 dernières années! La sortie du recueil veut aussi souligner le 40^e anniversaire du journal *Le Sentier*. Le lancement du livre s'est déroulé le 14 octobre à la bibliothèque.

La nature

Jean-Pierre est féru d'écologie. C'est une matière qu'il a étudiée puis enseignée. Au-delà de ses connaissances, sa compréhension s'enrichit de toutes les sensations et émotions que lui fait vivre la nature; la flore autant que la faune qu'il observe dans leur milieu naturel. Monique Pariseau le formule bien dans sa préface: « tous les textes de *Reflets laurentiens* témoignent de sa curiosité, de son attachement, de son respect, de son amour pour tout ce qui est vivant ».

Jean-Pierre peut aussi s'enorgueillir d'être un ornithologue chevronné. Lisez la chronique intitulée *L'oiseau ou cette aile guidée par un œil* et vous découvrirez comment est né son intérêt pour les oiseaux, un intérêt qui est devenu une véritable passion au fil du temps.

Dans une autre chronique, *La Pontédérie cordée*, il raconte sa première visite au chalet du lac Cornu. Il y a vu cette plante aquatique qui n'était pas native du lac. Ses superbes fleurs bleues s'épanouissaient autour d'un îlot rocheux. Elle y avait été transplantée avec succès. Tout comme lui, qui a tranquillement fait son nid tout près de ce lac.

Illustrations

Depuis février 1996, l'artiste Diane Couët illustre les chroniques de Jean-Pierre. Au départ, c'était des dessins en noir et blanc. Puis leur ont succédé les aquarelles. « Vous pouvez découvrir une trentaine de ses œuvres qui ont mis en valeur les mots de mes textes », indique Jean-Pierre. La page couverture du livre est également une œuvre de l'artiste peintre.

Les chroniques

En écrivant ses textes, Jean-Pierre poursuit en quelque sorte son rôle d'enseignant. Il décrit avec rigueur les éléments caractéristiques de la plante ou de l'animal dont il est question dans sa chronique. Ce genre d'écrit pourrait facilement devenir indigeste. Mais ce n'est pas le cas dans ses articles, car il a une autre corde à son arc: son talent d'écrivain. Il en a déjà fait la preuve dans ses deux recueils de poésie.* Il nous fait, dit Monique Pariseau, « pénétrer dans l'intimité d'un monde, d'une nature aux mille secrets, aux mille beautés ». Sûrement parce que, lorsqu'il se retrouve dans cette nature, il prend le temps de la contempler.

Le lancement s'est déroulé dans une ambiance conviviale en présence de membres de la famille, d'amis, d'ex-étudiantes et de collègues du *Sentier*. Jean-Pierre a mis en contexte certaines de ses chroniques. Il a raconté des anecdotes sur un ton bon enfant. Il a lu des extraits de ses textes, tout comme l'ont fait Michèle et Paule Beaudry. L'auteure Monique Pariseau a lu une partie de sa préface. Avant que ne soit servi le vin d'honneur, l'auteur a

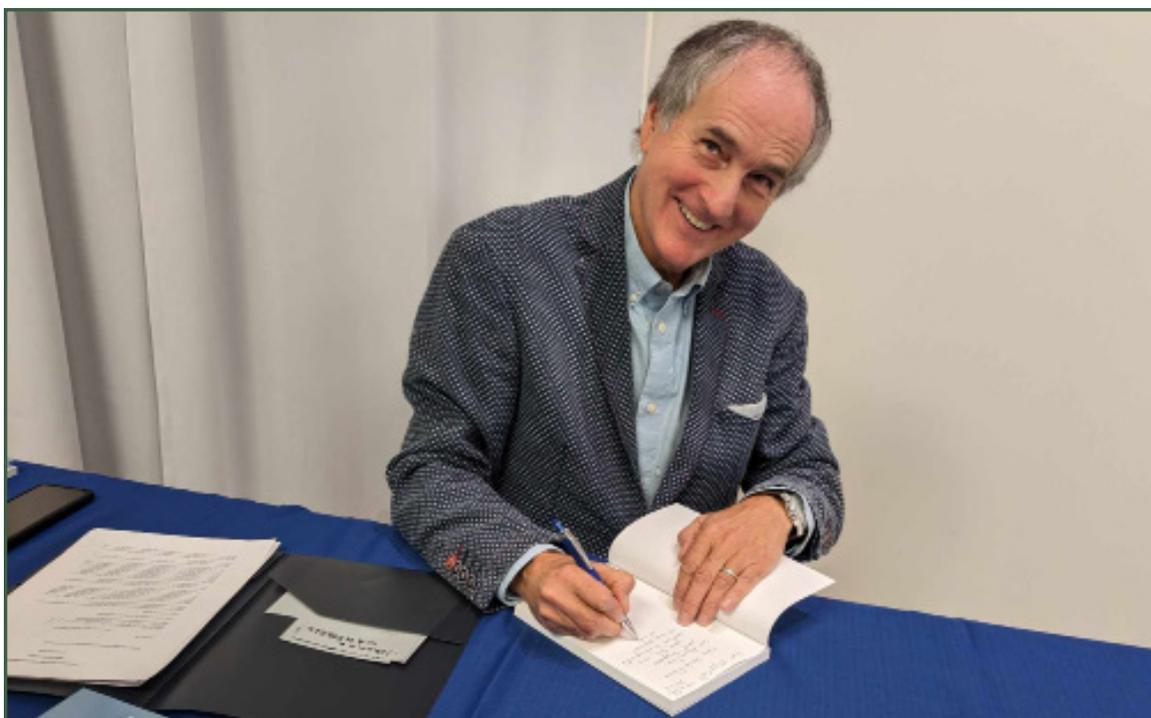
reçu un hommage touchant de l'auditoire. Voici quelques-uns des commentaires entendus: « C'est un livre qui se déguste. Je le lis texte par texte, un texte par soir. Je m'endors tranquillement avec tes mots. » « J'ai tous tes livres, je les bois. Tu fais vraiment rayonner la culture à Saint-Hippolyte. Tu fais partie des gens que j'admire dans cette communauté. » « Ta sensibilité, ta façon d'en parler nous amènent à investir dans la nature. » « Tu nous incites à passer à l'action, à poser des gestes concrets pour l'environnement. »

Témoignage

À mon arrivée à Saint-Hippolyte il y a 11 ans, le premier article que je lisais dans chaque édition du *Sentier* était la chronique de Jean-Pierre Fabien sur la faune et la flore. J'ai d'ailleurs commencé à observer les oiseaux après avoir lu quelques-uns de ses textes. Le conseiller municipal Alain Lefèvre a témoigné dans le même sens durant le lancement. Combien d'autres lecteurs a-t-il conquis? La réponse est forcément *beaucoup*.

Où trouver *Reflets laurentiens*

- *Reflets laurentiens* est en consignation au café Chez Hippolyte (demander à Magali si vous ne le voyez pas).
 - Il est aussi possible d'écrire un courriel à l'auteur à l'adresse jpierre@gmail.com. Jean-Pierre offre de se déplacer chez les personnes intéressées pour leur remettre le livre directement.
 - Il peut le poster si la demande vient de quelqu'un qui ne réside pas dans la région.
 - On peut aussi se rendre sur le site des Éditions Charlevoix et le commander en ligne.
- * *À fleur de terre* (Éditions TNT), *Je pars te découvrir* (Éditions Charlevoix)



Jean-Pierre Fabien

2,8 M\$ pour le Réseau des ADN

@MCCQuebec, @lacombemathieu, *Ministre de la Culture et des Communications*

Le ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, annonce la reconduction de la mesure portant sur le Réseau des agents de développement culturel numérique pour l'exercice financier 2024-2025, en plus de bonifier les subventions de 10 % pour chacun des organismes d'accueil d'une agente ou d'un agent de développement culturel numérique.

Cette prolongation de la mesure pour l'année financière 2024-2025, qui représente un appui de 2,8 M\$, permettra d'accélérer la transformation numérique de l'ensemble des secteurs culturels à travers tout le Québec avec ces agentes et agents présents dans plus de 50 organismes clés.

Citation

«La somme annoncée aujourd'hui permettra de poursuivre les actions pour accélérer la transformation numérique de tous les secteurs culturels du Québec. Le Réseau des agents de développement numérique (ADN) forme une communauté de praticiens dynamique qui relève avec brio les défis immenses liés à la vitalité de notre culture dans la sphère numérique. Le travail de ces ADN contribue et contribuera à inscrire le Québec et sa culture dans l'univers numérique. C'est avec des initiatives comme celle du Réseau des ADN que le Québec construit l'infrastructure numérique de la culture de demain. Je tiens à le dire publiquement. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais

Faits saillants

- Le Réseau des agents de développement culturel numérique assure l'embauche d'une cinquantaine d'agentes et agents de développement culturel numérique dans plus de 50 organisations culturelles nationales, sectorielles et régionales de tout le Québec.
- À compter du 1er avril 2024, Compétence Culture deviendra un organisme d'accueil pour une nouvelle agente ou un nouvel agent de développement culturel numérique.
- De 2019 à 2023, le gouvernement du Québec a accordé 12,9 M\$ par l'intermédiaire de cette mesure.
- De 2019 à 2022, ce sont plus de 225 initiatives numériques qui ont été portées par les agentes et agents ou encore rendues possibles grâce elles et eux, dont des portraits de marchés, des stratégies numériques, des boîtes à outils et des formations.

Lien connexe

- [Réseau des agents de développement culturel numérique](#)

Entrée Libre et le blocage de nouvelles, ou David contre Goliath

Sophie Parent, *Entrée Libre*, Sherbrooke, septembre 2023

Depuis le 1^{er} août 2023, il n'est plus possible de publier ou partager les articles d'*Entrée Libre* — ni aucun contenu journalistique canadien — sur Facebook et Instagram. En effet, Meta, la maison-mère de Facebook, a mis ses menaces à exécution et bloque les nouvelles canadiennes de ses plateformes, en opposition au projet de loi C-18. Pour sa part, Google laisse encore planer le doute.

Le projet de loi C-18

Le projet de loi C-18 vise l'ensemble des plateformes en ligne partageant du contenu journalistique. Dans ses lignes directrices, il est indiqué que « ce projet de loi établit un nouveau cadre de négociation visant à aider les entreprises de nouvelles à obtenir une indemnisation équitable lorsque leur contenu de nouvelles est rendu disponible par des intermédiaires de nouvelles numériques qui dominent le marché et que ces intermédiaires en tirent des avantages économiques. » En d'autres mots, il vise à rétablir un équilibre de pouvoir entre les médias canadiens et les géants du web, puis de permettre de mieux financer les premiers en obligeant les seconds à leur offrir une redevance sur le contenu partagé.

Ce projet a obtenu la sanction royale le 22 juin 2023, et entrera en vigueur d'ici le 19 décembre 2023. C'est en réaction à cette nouvelle étape que Meta a mis ses menaces à exécution. Les règlements de la Loi encadrant les nouvelles en lignes ont été rendus publics le 1er septembre 2023, et peuvent encore être modifiés. Une consultation sur ceux-ci

sera d'ailleurs tenue jusqu'au 30 septembre 2023, avant que ces règlements soient définitifs. Meta a refusé d'y participer, tandis que Google y songe encore au moment de la rédaction de cet article.

La position de chacun

Là où le bât blesse, c'est que les géants Google et Meta considèrent faire une fleur aux médias canadiens en rendant leurs contenus disponibles en ligne, leur donnant des accès à des revenus publicitaires par la même occasion.

Du côté des médias, on souligne que ce trafic additionnel ne vient toutefois pas avec des revenus supplémentaires. La transition vers le web s'est plutôt accompagnée d'une habitude à partager des contenus en ligne gratuitement, faisant en sorte que les gens paient de moins en moins pour s'informer. Du côté des annonceurs, il est estimé que Google et Meta accaparaient environ 72 % des revenus publicitaires disponibles en 2022, une part du marché que détenaient autrefois presque entièrement les médias. Ceux-ci voient donc en la loi C-18 une manière de rééquilibrer ces disparités.

Ce n'est pas la première fois que cette situation se produit, puisqu'un précédent existe en Australie, où une législation semblable a été adoptée, après six jours de blocage de la part de Meta. Une hypothèse serait que Meta joue la ligne dure afin de dissuader d'autres pays de vouloir emboîter le pas avec des législations similaires.

(suite...)

Quitte ou double

Le bras de fer amorcé entre le gouvernement fédéral et les géants numériques ne sera pas sans conséquence. En effet, l'accès à de l'information de qualité est l'un des piliers de la démocratie. Si le gouvernement recule sur sa position et que Meta recommence à diffuser des nouvelles, le problème du financement — et donc de la survie des médias — demeurera critique. Si le gouvernement maintient sa position, mais que Meta s'entête aussi, la désinformation risque de proliférer rapidement sur ses plateformes.

En fait, à moins d'une entente raisonnable avec Google et Meta obligeant ces derniers à rétribuer les organes de presse, l'accès à de l'information fiable et

de qualité risque d'être sérieusement compromise. L'ébauche actuelle de la loi ne prévoit pas d'obligation pour les géants du web à partager des nouvelles canadiennes, une faille dont ils profitent largement.

Chez *Entrée Libre*, nous trouvons que Meta et Google jouent un à jeu dangereux qui menace l'accès à de l'information fiable et de qualité. De plus, ce boycottage touche de manière disproportionnée les petits médias comme le nôtre. Ainsi, jusqu'à ce qu'une issue soit en vue, nous enjoignons notre lectorat et les entreprises de la région à nous soutenir directement en s'abonnant au journal et à notre infolettre, ou en investissant en publicités chez nous plutôt que chez les géants du web.



Suggestion

Le journal *La Vie d'ici* de Shipshaw a publié à la une de son édition de novembre cette petite phrase :

« Sur la mer du numérique,
flotte toujours un petit navire de papier :
La Vie d'ici de Shipshaw. »

Nous suggérons aux journaux de l'AMECQ d'en faire autant en y insérant le nom de votre journal.



Fini, l'écriture inclusive !

Gilles Simard, *Droit de parole*, Québec, septembre-octobre 2023

C'est à *Droit de Parole* que tout ça a commencé pour moi, et c'est à *Droit de Parole* que ça se termine. Quoi au juste? L'écriture «inclusive», cette novlangue issue du politiquement correct qui, sous couvert d'inclusion et tout le bataclan, laboure, morcelle, disloque et rabote la langue au point d'engendrer de la confusion chez le lecteur et de brouiller le message initial, quel qu'il soit, outre d'exclure une bonne partie de la population éprouvant des difficultés de lecture (troubles dys*, immigrants, analphabètes, etc.).

Ainsi, alors que ma formation de journaliste me criait pourtant le contraire, je m'aperçois que si j'ai employé (en partie) l'écriture inclusive pendant toutes ces années, c'était par désir de bien faire certes, mais aussi pour acheter la paix et ne pas trop déplaire aux camarades. La fameuse doxa de gauche, quoi.

Autosaboter son message

En réalité, notre cerveau n'ayant que quelques pauvres demi-secondes pour accrocher (ou pas) au paragraphe principal (*lead*) d'un article ou d'un texte, pourquoi, voulez-vous bien me dire, compliquer ce message en le truffant de parenthèses, tirets, points médians, gros E ou encore d'une tralée de mots à double flexion (Québécois, Québécoises, lecteurs, lectrices, citoyens, citoyennes, etc.)? Pourquoi compliquer la visualisation et la verbalisation intérieures du message principal si ce n'est pas pour se soumettre (consciemment ou pas) aux diktats du politiquement correct (wokisme) plutôt qu'autre chose?

On ne désinvisibilise pas les femmes (au contraire!) et on n'aide aucune minorité quand on fait décrocher

le lectorat du message principal à cause d'une féminisation à outrance ou encore d'un langage trop particulier, trop poussé. Ça devient alors de l'auto-invisibilisation, voire de l'auto sabotage.

Une écriture qui exclut

Cela dit, je n'ai rien contre une féminisation intelligente des termes, voire une écriture épiciène qui allégera un texte tout en ménageant les humeurs sociales de mon lectorat. Mais là où le bât blesse avec l'écriture inclusive tous azimuts, c'est qu'à force d'acrobaties grammaticales et d'improvisations syntaxiques devant s'accorder avec toute la constellation des différentes catégories de genres ou d'oppressions, cette écriture, qui prétend englober tout le monde, exclut d'entrée de jeu, je le répète, les personnes dys, les analphabètes (fonctionnels ou pur jus), les immigrants, les étudiants étrangers, sans compter tous ceux et celles qui écrivent au son et qui pullulent chez les «dos voûtés», ces néozombies aveugles rampant sur les trottoirs, traînés de peine et de misère par leur téléphone-tracteur. Méchante contradiction, n'est-ce pas, que d'exclure tout ce beau monde en prétendant l'inclure?

Non mais? Comment voulez-vous qu'une personne dyslexique ou dysorthographique puisse décoder du sens dans un texte où une chatte n'y retrouverait pas ses petits? Un texte où le cerveau butera constamment sur les tirets, les gros E, les parenthèses et les points médians quand ce ne sera pas sur les iels-les, les toustes et les celleux-ses inaccordables de cette novlangue prétendument non genrée? Comment verbaliser intérieurement, lire et décortiquer aisément une graphie qui ressemblera tantôt à un indicateur de chemins de fer avec des stations

pénitentielles, tantôt à un trip d'acide sémantique et ribonucléique? J'exagère? À peine... En tout cas, n'allons surtout pas nous méprendre sur les réticences tout à fait normales d'une majorité populaire totalement ahurie par ce fourbi pronominal égotiste, elle à qui on n'a jamais demandé son avis, et elle qu'on traitera si facilement de réactionnaire ou d'arriérée dès qu'elle formulera la moindre critique censée contre cette langue des offensés en permanence.

Le message plutôt que l'idéologie derrière

En terminant, je pourrais très certainement ajouter quelques bonnes dizaines d'arguments de linguistes, grammairiens, philosophes, sociologues, orthophonistes et autres spécialistes en tous genres qui disqualifient l'écriture inclusive, mais à ce stade, ça deviendrait de l'empilage pour de l'empilage et ça ne ferait qu'alourdir ce texte, lequel n'a bien sûr pas la prétention d'être un réquisitoire exhaustif sur un tel sujet à la fois si simple et si complexe. Rappelons simplement

qu'il y a mille et une manières de travailler à l'égalité des femmes, sans pour autant user à outrance de la féminisation des termes dans l'écriture. De même, on peut être favorable aux besoins des minorités en tous genres, sans qu'il soit nécessaire pour autant de se soumettre à l'idéologie woke du moment, si populaire soit-elle dans certains milieux de gauche où foisonnent la supériorité morale, les bons sentiments et la vertu. Enfin, s'agissant de la mouvance derrière l'écriture inclusive, je dis oui à une analyse intersectionnelle équilibrée, mesurée, mais je répugne à toutes les formes de dogmatismes qu'elle peut engendrer lorsqu'elle déborde et se transforme en « blob » idéologique insinuant, suppurant, étouffant et mortel pour l'intelligence. Vive une écriture libre, vive une parole libre !

*Troubles dys.: Troubles cognitifs d'apprentissage; dyslexie (écriture), dysorthographe (expression écrite), dysphasie (langage oral), dyscalculie, dyspraxie verbale, etc.



Droit de parole, septembre 2023

Et si on regardait en arrière...

Jérémie Perron, *Le Bulletin des Chenaux et Le Bulletin de Mékinac*, Octobre 2023

« C'est lorsqu'on nous l'enlève qu'on remarque l'importance de ce que nous avons. »

De plus en plus de gens m'expriment leur sentiment quant à l'importance des journaux, et encore plus des journaux locaux. À la suite du bannissement de la plateforme Facebook et peut-être même bientôt, de Google, les gens se rendent compte de la place qu'ils prenaient. Il était bien pratique de retrouver au même endroit notre divertissement et nos nouvelles, mais ce n'était pas au profit des organismes de presse, ni même équitable.

Les médias traditionnels vivent une crise, due à l'accaparement des ressources financières par les médias sociaux. On peut le comprendre. Les entreprises et organismes doivent trouver le meilleur moyen de faire connaître leurs produits et services à un coût raisonnable et cette nouveauté suscite l'intérêt des dernières générations.

Je me pose toutefois la question à savoir si le meilleur moyen est véritablement cette plateforme tentaculaire à l'éthique discutable.

Personnellement, je n'accorde pas beaucoup de confiance aux publicités payées sur Facebook et elles passent très rapidement lors de mon scrolling quotidien. Je n'ose plus cliquer sur les liens, de peur de voir mon compte se faire pirater par un quelconque nouveau stratagème malhonnête.

J'aimerais vous amener à vous demander si un journal livré dans tous les foyers de votre MRC, dédié à la nouvelle locale et propulsé par des annonceurs locaux, n'est pas un médium préférable. Nous avons besoin de

l'appui de notre communauté. Je le dis encore. Annonceurs ou commanditaires. Membres ou collaborateurs. Vous êtes vitaux pour l'accomplissement de notre mission.

Je veux adresser des remerciements particuliers à nos annonceurs qui, mois après mois, sont présents. Je ne les nommerai pas, de peur d'en oublier, mais prenez le temps de les remarquer. Si vous recevez le Bulletin chaque mois, c'est grâce à eux! Vous aussi, lecteurs et lectrices, vous pouvez contribuer à la continuité de notre mission en devenant membres des Bulletins. Le prix suggéré de l'adhésion est de 50 \$ pour l'année (ce qui ferait seulement 4,50 \$ par édition si nous les vendions), mais toute contribution à la hauteur de vos moyens est la bienvenue (que ce soit plus ou moins). Bien que nous vous offrons gratuitement ces journaux, ces contributions nous aideront à en assurer la pérennité!

Merci d'appuyer l'information locale!



Les camelots de la survie

Claude Cossette, *La Quête*, novembre 2023

La signification du mot « camelot » a évolué au cours des siècles. Au Moyen-Âge, le mot faisait référence à de nobles chevaliers. Aujourd'hui, c'est l'appellation que l'on donne à d'humbles diffuseurs d'information qui déambulent sur la place publique.

Précurseurs de diffusion

« Camelot » est le nom du château du légendaire Roi Arthur. À l'époque, le mot désignait les apprentis chevaliers, jeunes et inexpérimentés, qui étaient chargés de menues besognes lors des fêtes et tournois.

Au 19^e siècle, en France, le mot a pris une nouvelle signification dans l'expression Camelots du Roi, un groupement de jeunes antidémocratiques qui s'activaient à diffuser de la propagande royaliste.

Vers 1900, le terme est devenu synonyme de colporteur. Un camelot était un vendeur ambulant qui parcourait les rues en promouvant ses produits à la criée. Dans les années 1950 encore, des marchands maraîchers parcouraient les ruelles de Québec en voitures à cheval, gueulant : « Oh ! des légumes ! Des patates, des carottes, des navets... Oh ! Les beaux légUUUUmes ! ».

Ces années-là, les citadins se déplaçaient à pied ou en tramway. Une grande partie de l'activité industrielle et commerciale se déroulant dans le quartier Saint-Roch; le « carré Jacques-Cartier » grouillait de populace, alors que les bourgeois déambulaient Place d'Youville. À ces deux endroits, une horde de garçons de 10 à 16 ans s'époumonaient à stimuler la vente des journaux en hurlant : « Soleil, L'Action, édition de cinq heures ! ». Les quotidiens assuraient une bonne partie de leur diffusion par ces jeunes... camelots. Les camelots les plus connus étaient « Les Petits

vendeurs de journaux ». Cette appellation faisait référence à l'œuvre religieuse et sociale des religieux de Saint-Vincent de Paul qui rassemblait les jeunes des îlots les plus pauvres de la basse-ville, leur fournissait un espace de jeu et leur offrait une éducation adaptée à leurs disponibilités de camelots gagne-pain.

Le besoin d'information

Au cours des dernières années, l'industrie des médias a subi d'importants changements en raison de la transition vers le numérique, mais le besoin d'une information sur papier reste important pour une frange de la société. Le plaisir de feuilleter ces beaux journaux et magazines reste présent. Aussi existe-t-il encore dans les villes des « kiosques à journaux » bien fournis.

Mais de nombreux lecteurs préfèrent consulter leur information écrite en ligne plutôt que de payer une information imprimée. Cette évolution produit un impact désastreux sur la vente des imprimés et par conséquent sur la nécessité de camelots et de livreurs de journaux.

Dans les prochaines années, le mot camelot désignera peut-être un autre métier. Peut-être que les lecteurs trop occupés pour se déplacer commanderont-ils leurs imprimés préférés pour les recevoir des mains de camelots rapides. Peut-être que ces camelots livreront les livres réservés par les abonnés à leur bibliothèque — un genre de UberEats de la documentation-information.

Peut-être... mais je pense plutôt que le papier laissera toute la place au numérique. Les tablettes permettent déjà de feuilleter nos magazines préférés sans gaspiller la précieuse pâte à papier, et les liseuses, de lire les

livres numériques empruntés à la bibliothèque à partir de chez soi. Pratique quand on est une personne âgée ou impotente. D'autant plus que l'on peut emporter, dans une simple liseuse ou sur son téléphone, plusieurs dizaines de livres. Et passer d'un roman à un essai en un clic ou par une simple commande vocale.

Et cela, avec des avantages que le papier ne peut pas offrir. La liseuse permet en effet de souligner les passages à retenir, d'obtenir la définition des mots que l'on ne connaît pas, de texter des passages à ses amis, de noter des réflexions. On peut demander de définir ou traduire certains mots, choisir sa typo préférée, lire au grand soleil ou même la nuit sans éclairage ambiant. Et on n'a pas besoin de prévoir une surface de plancher pour entreposer tous ces livres que l'on empile depuis des années.

Les camelots de La Quête, eux, continueront de servir. Peut-être deviendront-ils des crieurs de nouvelles pour les chalands, comme on le faisait sur le parvis des églises au 19^e siècle. Peut-être en viendront-ils à offrir d'autres produits, une autre forme d'information, d'autres messages en misant sur la force des relations impromptues.

Répondront-ils à des besoins qui sont insoupçonnés pour le moment? Peut-être. En tout cas, demeurera toujours le besoin que se tissent des liens entre les personnes en situation de fragilité et les passants pressés. Comme aujourd'hui, les relations humaines resteront nécessaires. Les «camelots nouveaux» le seront également.

On annonce localement !



On achète localement !



On informe localement !



ENSEMBLE, NOUS SOMMES ÉCORESPONSABLES !

BÉNÉVOLE au journal *Le Sentier*...

Pierrette Anne Boucher, *Le Sentier*, Saint-Hippolyte, novembre 2023

Pourquoi ?

Il n'est pas si facile de répondre à une telle question. Pourquoi, il y a près de trente ans, ai-je joint l'équipe des journalistes au journal *Le Sentier* de Saint-Hippolyte ?

Si je vous réponds à partir de mon mode de fonctionnement habituel, chez moi, tout part d'un élan ! Un élan qui s'allume la plupart du temps quand je rencontre un possible bonheur de croissance, de découvertes. Quand les valeurs terrain goûtent l'humain, je suis toujours remuée, interpellée ! J'ai le goût de contribuer. Et le journal que je tenais dans mes mains chaque mois était vivant et la communauté aussi.

Besoin de faire partie de...

Étant donné que je n'habitais Saint-Hippolyte que les étés et les fins de semaine, je me sentais un peu comme un arbre déraciné. Je dirais plutôt, un peu tout le temps, assoiffée de faire partie intégrante de cet espace nature que j'adorais plus que tout. Je prenais des nouvelles de la communauté sans y appartenir vraiment. Ainsi, faire partie des journalistes me donnerait l'occasion d'aller vers les gens de chez nous et de les connaître... Cela contribuerait à tisser mon lien d'appartenance et d'attachement à Saint-Hippolyte.

Je me souviens encore de ma nervosité quand j'ai rencontré... Michèle Châteauvert et Nicole Chauvin du C.A. Je n'y allais pas avec un talent d'écriture, ni avec tant de choses que ça à dire, ni un dévouement en tête, mais le goût de faire partie de ma communauté... Le journal *Le Sentier* m'a acceptée. Un vrai bonheur depuis le jour Un. Un bonheur que je goûte encore !

Récoltes plus qu'abondantes

Je suis arrivée au journal *Le Sentier* par besoins et par élans..., et j'y suis restée toutes ces années par satisfaction et sentiment d'accomplissement. À ce jour, mon implication au journal représente, avant tout, la rencontre de bénévoles qui ont traversé le temps à grands coups de générosité, d'investissements, de talents, de persévérance, de respect, de luttes, de trajectoires houleuses, de moyens précaires, d'innovations et d'excellence : ils ont donné une réelle Vie au journal.

Faire partie de Vous, équipe exceptionnelle, communauté merveilleuse, a concrètement enrichi ma vie. Écrire, rencontrer des gens, donner à penser, informer, faire découvrir, éveiller à de nouvelles réalités, interpeller, rendre visibles les espaces invisibles de certaines réussites humaines, tout cela a été le fil conducteur de ma participation comme journaliste et chroniqueuse.

Aujourd'hui, quand je pense à mon implication au journal *Le Sentier* et à mes rencontres avec la communauté de Saint-Hippolyte, j'affirme que mon bonheur se traduit ainsi :

J'ai de la chance. Vous m'avez accueillie.

Grâce à Vous, j'ai grandi.

Grâce à chacune de mes rencontres avec vous, j'ai ajouté un brin d'humanité à ma vie.

Merci.



Le Sentier numérique - Information web locale, encore plus ponctuelle

Antoine-Michel LeDoux, *Le Sentier*, Saint-Hippolyte, novembre 2023

Le 7 octobre, dix journalistes bénévoles du *Sentier* ont été formés sous les judicieux conseils de Karl-Philip Vallée, édimestre expert. Ils désirent ainsi offrir une information encore plus ponctuelle aux citoyens.

L'image et l'entrevue informent plus qu'un texte. Notre cerveau préfère voir et entendre. Les médias à travers le monde rivalisent d'inventivité pour capter et maintenir l'attention de leur public. Un geste, un regard, une émotion, une parole rapportée et filmée véhiculent plus que mille mots, dit-on! Aujourd'hui, on puise des renseignements et on s'informe directement à la source. Une courte entrevue qui présente un contexte, qui rapporte un commentaire, une réponse, une explication, laisse moins de place à l'interprétation.

Statistiques révélatrices

Les publications numériques sont omniprésentes aujourd'hui, dans notre quotidien. En 2022, 95 % des

personnes de 15 ans et plus utilisaient Internet, quatre personnes sur dix (43 %) consultaient leur téléphone intelligent toutes les 30 minutes, spécialement au réveil et au coucher. On estime qu'annuellement, 27 % des Canadiens déclarent passer au moins 20 heures par semaine sur Internet.*

Le *Sentier* numérique

On peut conclure qu'une part des lecteurs du journal *Le Sentier*, quel que soit leur âge, est donc très active sur le web. C'est pour répondre à leurs attentes qu'une demande a été faite auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Dans le cadre du programme Mesure d'aide ponctuelle aux médias communautaires, les journalistes bénévoles se forment ainsi pour vous offrir une information encore plus ponctuelle.

* Statistique Canada. (2021, 22 juin) Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2020.



*Les dix journalistes bénévoles du *Sentier* et Karl Philip Vallée, édimestre expert.*

Nomination : Direction générale

La rédaction, *Le Haut-Saint-François*, Cookshire-Eaton, novembre 2023

La direction du Journal régional *Le Haut-Saint-François* est heureuse et fière d'annoncer la nomination de Stéphanie Paquet au poste de directrice générale.

Mme Paquet détient une maîtrise ainsi qu'un baccalauréat multidisciplinaire de l'université de Sherbrooke. Ses années d'expérience comme assistante de surintendant de chantier, dans le domaine de la construction, la gestion de projets de plusieurs millions de dollars, en plus de coordonner diverses équipes de travail, lui procurent des outils indéniables pour assurer l'avenir du journal.

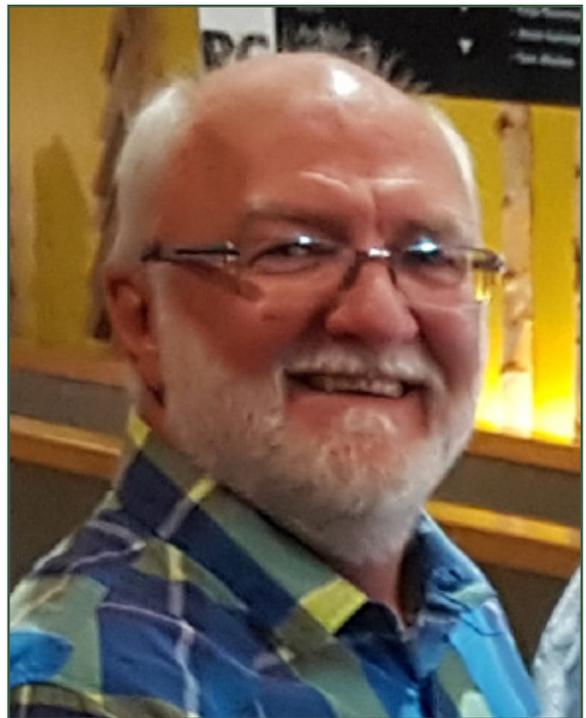
Mme Paquet effectue, depuis quelques jours, une entrée progressive. Elle occupera le poste à temps plein à partir du 11 décembre prochain.

Salut Pierre !

Pierre Hébert a été à la fois directeur général et journaliste au journal *Le Haut Saint-François* de Cookshire-Eaton pendant 32 ans. Pendant toutes ces années il fut assidu aux activités de l'AMECQ. Il quittera ses fonctions le 8 décembre prochain. Nous le remercions pour son implication au sein de l'association et nous lui souhaitons une belle retraite.



Stéphanie Paquet, nouvelle directrice générale du Haut-Saint-François.



Pierre Hébert, ancien directeur général du Haut-Saint-François.

Lettre d'appui au journal *Le Hublot*

Robert Maltais, *Le Hublot*, L'Islet, novembre 2023

Comme professionnel de l'information et nouveau citoyen de L'Islet-sur-Mer, j'appuie sans réserve la survie du journal *Le Hublot*. Après plus de 40 ans de journalisme, principalement à Radio-Canada, à la direction du Conseil de presse du Québec, puis comme professeur de journalisme à l'Université de Montréal, j'ai pris ma retraite en 2021 en acquérant une propriété en bordure de mer à L'Islet, dans cette magnifique région qui baigne aux pieds du grand fleuve Saint-Laurent.

Pourquoi est-ce si important d'appuyer *Le Hublot* ?

Miroir social, tout journal sert non seulement de levier culturel, mais aussi de levier sur les plans économique et politique. Il s'agit en somme d'un outil majeur de développement régional entre les mains de l'ensemble des membres de la communauté.

Parce que la présence d'un journal permet de souder les liens entre tous les citoyens et citoyennes de la communauté, de leur donner une voix sur la place publique, de faire état de leurs priorités et des projets qui leur tiennent à cœur ou qui les animent.

Il est primordial d'appuyer votre journal communautaire - je devrais dire le nôtre, à une époque dominée par les géants de l'Internet, un contexte qui a bouleversé le monde des médias, entraînant la disparition d'un grand nombre de journaux à travers le monde.

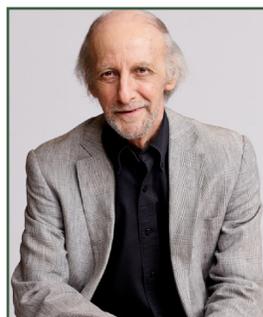
Il est sans doute opportun de rappeler la raison d'être des journaux : donner la parole au peuple, permettre à la population de s'exprimer librement et publiquement. Or, nous avons justement la possibilité de le faire dans *Le Hublot*, alors pourquoi ne pas en profiter ?

Biographie de M. Armand-Robert Maltais

Éthicien, Robert Maltais œuvre dans le domaine de l'information depuis 40 ans, dont à Radio-Canada où il a été tour à tour journaliste, chef de l'information de la station de Rimouski et directeur de celle de Sept-Îles. Il a également été le président fondateur du journal quotidien *Le Fleuve*, qui a cessé de paraître en 1996.

Robert Maltais a dirigé la permanence du conseil de presse du Québec à titre de secrétaire général, de 1997 à 2005. Il enseigne le journalisme depuis 20 ans. Il a assumé, de 2009 à 2021, la direction des certificats de journalisme et de la rédaction professionnelle à l'Université de Montréal, où il a de plus contribué à la création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en journalisme.

Diplômé de l'Université Laval en journalisme, il détient aussi une maîtrise en éthique de l'Université du Québec à Rimouski. Il a publié trois ouvrages sur le métier : *Journal d'un journaliste en grève* en 1981, *L'écriture journalistique sous toutes ses formes* en 2010, revu et enrichi en 2016 et 2021, ainsi que *Les journalistes/Pour la survie du journalisme* en 2015, en plus d'un essai philosophique en 2020, *Chroniques sur la quête de sens : réflexions éthiques*.



M. Armand-Robert Maltais,
journaliste

Merci, Simon !

Stéphane Desjardins, *Journaldesvoisins.com*, Montréal, septembre 2023

Début septembre, Simon Van Vliet, notre éditeur, a quitté le *Journal des voisins* (JDV) pour relever d'autres défis professionnels.

À une époque où on répète que les organisations sont avant tout des personnes qui travaillent ensemble vers un même but, voir le leader partir est souvent un moment difficile. Surtout quand celui-ci est apprécié pour ses qualités humaines et professionnelles, comme ce fut le cas avec Simon.

En fait, lorsque l'équipe et le conseil d'administration du JDV ont appris son départ, à la fin de l'été, nous avons été attristés et mélancoliques. On passe souvent plus de temps avec les collègues de travail qu'avec nos proches, même à l'époque du télétravail. Perdre un membre de cette deuxième famille ébranle des habitudes.

D'autant plus que l'implication de Simon au sein du JDV était indéniable. À une période de transition assez compliquée entre les fondateurs, qui ont fait un travail inouï, et la nouvelle réalité d'un organisme sans but lucratif (OSBL) qui doit voler deses propres ailes, Simon s'était investi corps et âme. Parfois au mépris de sa propre santé.

Les médias en transition

Concrètement, un tel investissement, dans une période où gérer un média est particulièrement pénible, relève du défi et de la ténacité. Car les médias d'information subissent une transformation radicale. L'environnement est souvent hostile. Tellement, que nombre d'entre eux tombent constamment au combat et que les certitudes d'autrefois ne tiennent plus.

Pour les personnes qui dirigent un [média comme le JDV, avec son caractère local et communautaire](#), le défi est immense. Simon s'est acquitté de ses responsabilités avec zèle, talent et opiniâtreté. Son legs est immense.

J'ai connu Simon il y a une décennie, à une époque où je dirigeais mes propres journaux hyperlocaux. Il m'a impressionné par son intégrité, son sens de la justice sociale, sa sensibilité et son éthique, qui représentaient alors des valeurs fondamentales animant sa vie.

Le hasard a fait que nous nous sommes retrouvés au sein du JDV : ces valeurs ne l'avaient pas quitté. Au contraire ! Son engagement social n'en était que renforcé. Il a laissé une marque importante au sein d'un des rares médias qui connaît du [succès malgré les vents contraires](#).

Nous allons donc continuer dans la direction qu'il a imprimée au sein de notre organisation, en continuité avec celle des fondateurs.

Au nom de notre équipe, du conseil d'administration et en mon nom personnel, je te remercie, Simon, d'avoir consacré ton temps et ton énergie à la cause du *Journal des voisins*. Je te souhaite tout le bonheur personnel et professionnel que tu mérites.



Simon Van Vliet, au congrès de l'AMECQ 2023 (Photo: courtoisie Isabelle Padula, Gazette de la Mauricie)

25 ans de publication

La rédaction, *La Voie du secteur des Coteaux*, Champneuf, octobre 2023

Le 23 septembre a eu lieu le 5 à 7 afin de souligner les 25 ans de publication du journal *La Voie*. 18 personnes étaient présentes afin de célébrer avec nous ce quart de siècle.

25 ans, c'est 250 publications au total, à raison de 10 parutions par année. Les gens présents ont eu la chance de voir toutes ces publications en exposition. De nombreux souvenirs ont été ressortis au travers de toutes ses publications.

C'est 37 administrateurs (trices) (voir la liste à la page 16-17) qui sont passé(e)s au fil du temps, certains pour de courts mandats, d'autres pour de plus longs.

Nous avons profité de l'occasion pour souligner les 23 années d'implication de Darkise Richard. Elle a débuté au journal en 2000 en tant qu'administratrice, pour devenir par le futur notre trésorière. Nous la remercions d'être encore avec nous après toutes ces années et souhaitons la garder avec nous encore longtemps.

Un goûter froid a été servi afin de compléter cette rencontre. Merci à Nicole Désilets pour la préparation de celui-ci, c'était délicieux.



Darkise Richard, trésorière du journal La Voie.



5 à 7 pour les 25 ans de publication du journal La Voie.



Goûter froid préparé par Nicole Désilets.

Les 40 ans du *Papotin* !

Nicole Morel, *Le Papotin*, Dudswell, octobre 2023

Impressionnant! 40 ans à informer et animer notre communauté, 40 ans d'implication de nombreux bénévoles, que ce soit sur le conseil d'administration ou sur des comités, sans oublier nos précieux auteurs de chroniques et articles!

40 ans de commanditaires, tels que la Municipalité, Graymont, Desjardins, et de partenaires qui achètent des publicités.

Il faut absolument souligner ça! Le conseil d'administration débute sa réflexion pour en faire une année mémorable. Déjà, nous savons que nous lancerons *Le Papotin* numérique et notre stratégie sur les réseaux sociaux. Une édition spéciale d'archives? Un gala des anciens?

Et pour continuer dans cette lignée, quoi de mieux pour rafraîchir, voire rajeunir l'esthétisme de notre

journal, qu'une nouvelle responsable de la mise en page? Je vous présente donc ma remplaçante, Madame Véronique Singher, graphiste de formation, qui prendra la suite de ce travail dès l'édition de décembre. Bienvenue Véronique!

Personnellement, je peux vous dire que je suis satisfaite du travail accompli depuis ces 13 dernières années et que je serai encore présente au sein du journal dans lequel je me suis investie de tout mon cœur. Je remercie les responsables d'organismes et les chroniqueurs pour leur implication, et mes amies, plus habiles que moi en technologie, qui m'ont guidée à avers la rapide évolution informatique.

Bravo à tous ceux et celles qui ont fait vivre et s'épanouir notre précieux *Papotin*!



*Véronique Singher,
graphiste*

Brigitte Lachance nouvelle présidente d'*Autour de l'île*

Marc Cochrane, *Autour de l'île*, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, novembre 2023

L'assemblée générale annuelle d'*Autour de l'île* a apporté un vent de renouveau au sein de son conseil d'administration. À la suite du départ de la présidente sortante, Marie-Claude Dupont, Brigitte Lachance accède à la présidence.

Résidente de Sainte-Pétronille depuis 2003 et native de Saint-Laurent, Mme Lachance est appuyée par un nouveau vice-président, André Gosselin. Représentante du conseil municipal de Saint-François, Lauréanne Dion demeure secrétaire-trésorière.

Ces nominations ont été effectuées lors d'une réunion du CA du journal, au centre Logisport, de Saint-Pierre.

«Je suis rendue à vouloir m'impliquer dans ma communauté. J'apprends à découvrir les rudiments du fonctionnement d'un journal et de sa gouvernance. J'aime échanger avec les membres administrateurs. *Autour de l'île* occupe une place importante dans son milieu. Il parle des gens d'ici et de ce qui se passe à l'île», a confié celle qui a accédé au CA il y a un an et demi.

La technicienne administrative au secrétariat général du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec depuis 2020 a hâte de relever le défi.

« Il est encore trop tôt pour fixer des objectifs pour le journal. Je veux agir dans la continuité des présidentes qui m'ont précédée, soit Caroline Roberge et Marie-Claude Dupont.

Conjointe et mère de deux filles, Brigitte Lachance entend suivre de près le virage numérique que le journal a entrepris il y a quelques années, dont la refonte du site internet.

« Je vais aussi mettre mes efforts à maintenir le nombre d'administrateurs à son maximum, soit 12 personnes, avec les compétences variées qu'elles amènent au CA. »

Mme Lachance s'est fait connaître à l'île lorsqu'elle livrait des médicaments pour la pharmacie de Saint-Pierre, au début des années 2000.

Le nouveau vice-président, André Gosselin, possède une longue feuille de route. Chevalier de l'Ordre national du Québec, il est connu comme horticulteur, agronome, professeur et entrepreneur. Il a contribué à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de l'horticulture au Québec. Il a cofondé Les Fraises de l'île d'Orléans, Les Serres du Saint-Laurent (marque Savoura), le Centre de recherche en horticulture, le pavillon Envirotron de l'Université Laval, l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels et Nutra Canada. Ces entreprises et unités de recherches universitaires ont permis la création de plus de 1 000 emplois au Québec.

Père de trois enfants et conjoint de Linda Gaudreau, André Gosselin a été élevé sur une ferme horticole à Saint-Laurent. Embauché à l'Université Laval en 1984, André Gosselin a été nommé professeur titulaire en 1994 et a pris sa retraite en 2016. Il a également

occupé le poste de premier directeur du Centre de recherche en horticulture, de directeur du Département de phytologie et de doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval.



Brigitte Lachance ©Éric Bussière

Lauréanne Dion fait partie du conseil municipal de Saint-François depuis 23 ans. Elle s'implique notamment auprès de la Maison des jeunes de l'île d'Orléans, de la bibliothèque Marie-Barbier et d'*Autour de l'île*.



Lauréanne Dion ©Sylvain Delisle



André Gosselin ©Laure-Marie Vayssairat

Bienvenue et merci!

Isabelle Padula, *La Gazette de la Mauricie*, Trois-Rivière, novembre 2023

*L*a Gazette de la Mauricie souhaite la bienvenue à Valérie Latreille à titre de nouvelle conseillère publicitaire! Valérie qui est également conseillère administrative, se fera dorénavant un plaisir de vous accompagner pour une stratégie de visibilité à votre image selon vos besoins et votre budget. Afin de souligner son arrivée, Valérie vous offrira à chaque mois diverses promotions! Contactez-la au vlatreille@gazetteauricie.com pour en savoir plus et en bénéficier! Steven Roy Cullen qui occupait ce rôle jusqu'à tout récemment, demeure avec *La Gazette de la Mauricie* en tant que coordonnateur des microbibliothèques et vidéaste pour les rendez-vous *Creative Mornings*. Merci grandement Steven pour tout le travail réalisé auprès des organisations d'ici et pour ton implication qui se poursuit !

La Gazette partout en Mauricie!

Saviez-vous que *La Gazette de la Mauricie* est un média numérique en en ligne imprimé à 18 000

exemplaires et distribué dans plus de 150 lieux de distribution grand public? Connaissez-vous la gamme de services qu'offre *La Gazette de la Mauricie* aux organisations et entreprises d'ici?

- Publicités de différents formats dans notre journal imprimé
- Rédaction de publiereportages pour diffusion imprimée et numérique
- Production imprimée et numérique sur mesure de cahiers anniversaire ou événementiel
- Bannières publicitaires numériques
- Réalisation de balado (podcast) dans notre studio d'enregistrement
- Production de reportages, vidéos de promotion, d'éducation ou de sensibilisation



Photo : Valérie et Steven. Crédit : Isabelle Padula

Le CA du *Cantonnier* se renouvelle

Sylvie Veilleux, *Le Cantonnier*, Disraeli, août 2023

Lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 30 juin dernier, cinq postes étaient en élection au conseil d'administration du journal. Deux personnes se sont représentées et ont été réélues, soit M. Gérard Nadeau et la présidente sortante, Mme Sylvie Veilleux. Trois postes étaient donc à combler. Par bonheur, trois personnes ont décidé de s'investir afin de poursuivre ce projet d'information communautaire.

M. Donald Bouchard de Sainte-Praxède, bénévole à la distribution du journal depuis une dizaine d'années. Retraité très polyvalent, M. Bouchard s'adonne à l'apiculture, la sculpture, la musique et la pratique de sports nautiques. Il veut contribuer à la création du sentiment d'appartenance des citoyens des 14 municipalités couvertes par *Le Cantonnier*. Homme d'action, M. Bouchard veut travailler concrètement à la réalisation des objectifs du journal : «les bottines derrière les babines». Il tient au journal et veut contribuer à son maintien. M. Bouchard agira comme administrateur au CA du *Cantonnier* et présidera les réunions en alternance avec Mme Suzanne St-Pierre.

Mme Suzanne Saint-Pierre de Stratford. Originaire de Saint-Gérard, Mme Saint-Pierre est nouvellement retraitée. Travailleuse sociale, celle-ci a œuvré pendant plusieurs années sur quelques conseils d'administration : coop d'habitation, chorales dont elle a fait partie. Mme Saint-Pierre siège actuellement au CA de l'Association de protection du lac Elgin. La communication, que ce soit dans la société, entre les personnes ou entre les organisations, est importante pour elle. Son implication au *Cantonnier* s'inscrit dans la poursuite de sa volonté à s'impliquer

dans sa communauté. Elle agira comme administratrice au CA du *Cantonnier* et présidera les réunions en alternance avec M. Bouchard. Elle collaborera éventuellement au traitement des communiqués de presse.

M. Yves Carmel de Lambton. Ingénieur de formation, M. Carmel a travaillé au Québec, en Alberta, au Vietnam et dans d'autres pays comme conseiller en planification stratégique, et comme expert-conseil en diagnostic d'entreprises. Plus près de nous, M. Carmel a été responsable de la mise sur pied et de l'exécution d'une campagne de financement philanthropique pour un projet de construction abritant des logements pour familles à revenus modestes, une garderie et des locaux pour des organismes communautaires dans le nouveau centre-ville de Lac-Mégantic. Actuellement coordonnateur pour Les 3 Monts de Coleraine, M. Carmel a à cœur de poursuivre le rôle de courroie de transmission entre le journal et la municipalité de Lambton entrepris par M. Michel Lamontagne, membre sortant du CA. Il souhaite contribuer à la pérennité du *Cantonnier*, et si possible améliorer la gestion de notre organisation. M. Carmel jouera le rôle combiné de secrétaire-trésorier au sein du CA du *Cantonnier*.

Bienvenue à ces trois personnes dont les compétences et l'expérience renforceront *Le Cantonnier*!

Un immense MERCI aux personnes qui quittent le conseil d'administration :

Merci à Mme Jacqueline Demers pour sa présence au CA pendant 10 ans comme secrétaire, pour son dévouement à la cause de la reconnaissance des bénévoles et pour sa généreuse disponibilité pour

L'AMECQ EN BREF...

toutes les corvées. Nous n'oublierons pas de sitôt sa grande gentillesse.

Merci à M. Michel Lamontagne qui a siégé pendant 2 ans au CA du *Cantonnier*. Sa grande expérience de la fonction publique nous a incités à changer nos pratiques de gouvernance.

Merci à Mme Nathalie Brassard qui, pendant les quelques mois passés avec nous, a tenté d'insuffler un vent de changement dans nos activités comptables et administratives.



Photo par Sylvie Veilleux. Dans l'ordre habituel, M. Donald Bouchard, Mme Suzanne St-Pierre et M. Yves Carmel

Nous comptons sur vous !

Josée Dostie, L'Info, Saint-Élie-d'Orford, octobre 2023

C'est le retour de la campagne de financement du journal et nous avons une bonne nouvelle à vous annoncer ! Il y aura un tirage de plusieurs prix pour tous ceux et celles qui participeront à la campagne de financement de *L'Info*, grâce à nos généreux commanditaires !

Chaque année, nous sollicitons votre soutien afin de continuer à offrir le journal gratuitement à tous les résidents et résidentes du grand secteur de Saint-Élie. Votre don sera perçu comme une marque d'appréciation pour tous les bénévoles qui travaillent à sa réalisation. Le journal que vous tenez entre vos mains a vu le jour il y a trente-huit

ans, il est le reflet des gens d'ici, une communauté fière et solidaire.

À ce jour, le tirage est de 4705 exemplaires. Sur ce nombre, c'est plus de 200 exemplaires qui se sont ajoutés l'année dernière. Le tirage augmentera à nouveau cette année puisque le développement domiciliaire se prolonge sur notre territoire. Par la même occasion, cela fera augmenter le coût d'impression et de distribution. Nous comptons sur l'appui de la population de Saint-Élie à cette campagne de financement afin de continuer la mission du journal communautaire *L'Info*.



Un nouveau comité de production pour le journal *TAM TAM*

Jocelyne Gallant, *Tam Tam*, Saint-Alexis-de-Matapédia, octobre 2023

La nouvelle saison a bien commencé au journal *Tam Tam* avec un conseil d'administration renouvelé et la création d'un «vrai» comité de production composé de sept personnes. Pendant de nombreuses années, CA et production étaient gérés par la même équipe. Un travail exigeant pour les membres qui cumulaient des tâches administratives et de production.

Cette nouvelle organisation, attendue depuis longtemps, va permettre d'améliorer la gestion du journal. Trois nouvelles personnes ont rejoint l'équipe: Stéphane

Francoeur, Marie-Claire Larocque et Julie Delisle qui va réaliser la mise en page du journal. Diane Dufour, ex-présidente, Monique Gagnon Richard, notre correctrice, et Sylvie Beaulieu ont choisi de rejoindre le comité de production. Pour ma part, je conserve le poste de rédactrice en chef et je ferai le lien avec les membres du CA.

Le plan d'action, que nous avons élaboré l'an dernier, est en marche et nous espérons poursuivre et améliorer encore notre démarche dans les mois et années à venir.



De gauche à droite : Stéphane Francoeur, Julie Deslisle, Sylvie Beaulieu, Marie-Claire Larocque, Jocelyne Gallant, Diane Dufour et Monique Gagnon Richard

On récolte ce que l'on sème...

Mireille Chartrand, *Tam Tam*, Saint-Alexis-de-Matapédia, octobre 2023

Je me suis toujours méfiée des formules toutes faites. Pourtant, je constate que cette expression populaire peut très bien cadrer avec mon automne à moi. Au temps des récoltes automnales, la productivité de ma parcelle du grand jardin collectif de Saint-Alexis-de-Matapédia s'est avérée très décevante, cette année. Et ce n'est pas qu'en raison de la température. En effet, je l'ai négligée gravement, son entretien étant au bas de ma liste. Quelques betteraves maigrettes, une douzaine de navets rachitiques et des oignons délicieux, mais peu présentables sur Instagram : voilà le résultat de mon désinvestissement.

Cependant, comme vous pouvez le remarquer, nous récoltons, avec ce premier numéro de l'automne, les efforts réalisés par les personnes investies dans votre journal communautaire au cours des derniers mois. Ces investissements nous permettent de vous offrir une version renouvelée et améliorée du journal : une nouvelle signature visuelle, une équipe de production

augmentée et un conseil d'administration avec de nouvelles personnes. Ces changements sont le résultat de nos efforts collectifs qui prennent racine dans le souhait de voir ce journal se perpétuer et évoluer avec la collectivité.

Je suis très fière du travail réalisé par l'équipe du *Tam Tam* et ses collaboratrices et collaborateurs pour permettre à ce journal de survivre dans un contexte très difficile pour les médias écrits. Je constate que ce dynamisme est une caractéristique locale de notre territoire, avec tout ce que vous accomplissez ensemble, que ce soit ces événements culturels, ces projets, ces organisations ou ces actions que vous soutenez. Ce sont ces efforts collectifs qui nous permettent de mieux vivre ensemble et de développer un territoire où il fait bon se côtoyer. Cet automne est celui de l'abondance culturelle et sociale. Je nous souhaite de continuer à jardiner longtemps ensemble, car on récolte ce que l'on sème.



De gauche à droite : Jocelyne Gallant, Julie Deslisle, Mireille Chartrand, Hélène Pitre, Florence Lelièvre.

Surprise !

Jérémie Perron, *Bulletin de Mékinac*, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, septembre 2023

Pour ceux qui ont lu notre édition de juin, une surprise y était annoncée. Eh bien, la voici ! Nous nous invitons chez vous, directement dans votre boîte à lettres. Plus besoin d'aller chercher le publi-sac.

Bien que cette initiative engage des coûts supplémentaires, nous croyons qu'elle était nécessaire. Dans un monde bombardé d'informations venant de partout et de tout le monde, notre journal se distingue par sa nature purement locale, contient des nouvelles vérifiées, et est soutenu par des annonceurs d'ici.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas, nous - Les éditions communautaires des Chenaux - distribuons deux journaux dans nos MRC respectives, soit celles de Mékinac et des Chenaux, à raison de 11 éditions par année.

Notre objectif est de faire rayonner les initiatives de nos régions et de garder la population bien informée. En tant que journaux communautaires, notre fonctionnement nécessite un engagement, autant de la part des employés que des citoyens. Notre

succès est défini par la réussite de notre mission et non par les profits engrangés. C'est une des caractéristiques d'une entreprise d'économie sociale.

C'est par l'implication de gens ayant à cœur cette mission que nous pouvons vous livrer de l'information chaque mois; que ce soit les administrateurs qui donnent généreusement de leur temps pour veiller au bon fonctionnement de l'entreprise, les chroniqueurs qui rédigent du matériel intéressant ou les différents partenaires qui nous soutiennent financièrement.

Parlant de finances... Ce journal vous est distribué gratuitement et il le restera, mais si vous croyez en l'importance de l'information locale, vous pouvez y contribuer. Toutes les sommes reçues sont utilisées pour l'accomplissement de la mission. Il n'y aura pas de PDG qui s'offrira une voiture de luxe avec cet argent. Le conseil d'administration y veillera.

Le Bulletin des Chenaux et le Bulletin de Mékinac, ce sont vos journaux locaux !



L'AMECQ vous souhaite
de joyeuses Fêtes !

La Gazette de la Mauricie obtient son statut d'organisation journalistique enregistrée... et vos dons deviennent déductibles d'impôt !

Isabelle Padula, *La Gazette de la Mauricie*, Trois-Rivière, novembre 2023

Dans la dernière année, le montant de subventions et le montant d'achat publicitaire des gouvernements auprès des médias communautaires québécois ont diminué significativement. CPS média, qui représente les médias communautaires reconnus auprès du Ministère de la culture et des communications, a rencontré dernièrement les dirigeants de l'agence Cossette, mandatée par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada pour l'ensemble des achats publicitaires des deux paliers gouvernementaux. CPS Média a ainsi pu leur présenter des nouvelles stratégies tarifaires et des nouveaux outils. La perception de ces derniers aurait été très positive !

«Nous souhaitons revoir l'offre proposée aux ministères et aux sociétés d'état afin de simplifier toute la démarche d'achat de leur part. L'objectif ultime est de les aider à investir le 4% de la valeur de leurs investissements publicitaires, tel que cela doit être, en conformité avec la décision du Conseil des ministres adoptée en 1995. À ce jour, depuis 28 ans, cette directive du Conseil des ministres n'a jamais été respectée, le 4% n'a jamais été atteint », explique Jean Thibault, président de CPS médias.

Le modèle de financement de *La Gazette de la Mauricie* repose sur l'octroi de quelques rares subventions, de la vente de publicité régionale et nationale, ainsi que de contributions en dons. Cette étape de reconnaissance

d'organisation journalistique enregistrée qui nous donnera accès comme organisation à divers crédits d'impôt et à la déduction d'impôt pour vos dons représente une étape importante pour *La Gazette de la Mauricie* et nous donne confiance en l'avenir! Suite à vos donations de 20\$ et plus, un reçu de charité vous sera émis. Celui-ci vous permettra de bénéficier d'un crédit d'impôt pouvant représenter entre 35 % et 53 % environ du montant de votre contribution en fonction de votre niveau de taxation et du montant annuel total de vos dons.

Vos dons plus nombreux grâce à ce crédit d'impôt permettront à *La Gazette de la Mauricie* de viser l'équilibre financier et de demeurer indépendant en diversifiant ses sources de revenus. Vos dons et vos achats publicitaires permettront également de continuer de vous offrir gratuitement un journal avec un contenu distinctif et de grande qualité, de poursuivre notre impression papier et notre distribution à la grandeur de la Mauricie et ce, afin de vous offrir des contenus axés sur des enjeux sociaux, environnementaux et culturels qui vous touchent.



Bénévole d'ici – À la rencontre d'Audrey Beauchesne, présidente du conseil d'administration du journal *Le Saint-Denisien*

Marie-Claude Boutin, *Le Saint-Denisien*, Saint-Denis-de-Brompton, octobre 2023

Ayant pour objectif de toujours enrichir le contenu présenté dans les éditions du journal communautaire, l'équipe éditoriale a décidé de créer la chronique *Bénévole d'ici* avec l'intention de mettre à l'avant-plan certaines personnalités qui se démarquent par leur implication au sein de divers comités ou organisations œuvrant dans notre municipalité. Nous saisissons ainsi l'occasion pour présenter la présidente de notre conseil d'administration, Mme Audrey Beauchesne.

Native de Saint-Denis-de-Brompton, Audrey a intégré tout bonnement le conseil d'administration en 2016 pour combler un besoin émis par la directrice générale de l'époque, lui demandant de siéger à titre d'administratrice. Elle y a vu une opportunité de faire progresser l'organisation pour l'amener à un autre niveau. Qui aurait cru que sept années plus tard, elle porterait le titre de présidente du Conseil d'administration !

Cette infirmière de formation est maintenant directrice des soins infirmiers au CHSLD et au Foyer Wales Home. Elle possède notamment la responsabilité de la qualité et de la sécurité de la pratique en soins infirmiers, de la prévention et du contrôle des infections, ainsi que de la qualité et de la sécurité des soins et services en hébergement. Ouf... et dire qu'elle trouve

du temps pour s'impliquer mensuellement dans la gestion de l'organisation à but non lucratif (OBNL) qu'est le journal *Le Saint-Denisien* !

Pourquoi s'impliquer? Parce qu'elle en retire des bénéfices personnels très enrichissants. Elle découvre l'univers du milieu communautaire avec ses défis et ses enjeux. Elle tisse des liens relationnels dans ce nouveau milieu et y concrétise des partenariats bien différents de ceux de son réseau professionnel. Bref, elle ajoute des cordes à son arc, comme on dit si bien !

En plus d'être membre de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec, elle est également membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, ce qui confère un avantage au sein du conseil d'administration puisqu'elle y apporte une expertise précieuse.

Chose certaine, cette gestionnaire carbure aux défis et projets de développement. Son leadership est bien évidemment un atout tant dans son univers professionnel que pour l'OBNL/OSBL. En effet, son rôle de présidente l'amène à travailler et à se concerter avec les membres du conseil d'administration, afin de développer une vision commune et ainsi faire progresser l'organisation. La bonne communication est donc essentielle: elle vulgarise les informations et veille à ce que tous les

membres puissent exprimer leur opinion ou s'interroger, de sorte qu'ensemble, ils puissent prendre des décisions éclairées pour assurer le développement, mais également la pérennité de l'organisation !

Récemment, le poste de secrétaire du journal a été affiché et le conseil d'administration a obtenu des candidatures, actuellement sous analyse, qui le rendent confiant de combler ce poste vacant.

Dans les prochains mois, les membres du conseil d'administration devront réfléchir à la valeur ajoutée ainsi qu'à la pertinence d'accueillir de nouveaux

membres qui pourront agir en complémentarité grâce à leurs compétences ou expertises dans divers secteurs d'intérêt. Restez donc à l'affût des prochaines éditions pour connaître les différentes possibilités d'implication !

Merci, Audrey Beauchesne, pour tes sept années au sein du conseil d'administration du journal *Le Saint-Denisien* ! Tu sais laisser de la place pour tout le monde au conseil et tu as toujours un grand respect pour les opinions de tous. Merci pour tes fous rires, mais surtout pour ce que tu es !



Audrey Beauchesne, nouvelle présidente du conseil d'administration du journal Le Saint-Denisien

BULLETIN TRIMESTRIEL

L'AMECQdote

ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

L'AMECQdote est distribué par courriel quatre fois par année aux membres et sympathisants.

Rédacteur en chef : Yvan Noé Girouard
Conception graphique : Isabel Mayorga Tello
Correction : Patricia Garceau



86, boulevard des Entreprises, bureau 206
Boisbriand (Québec) J7G 2T3
Tél. : 514 383-8533 1-800-867 8533
medias@amecq.ca www.amecq.ca

Conseil d'administration

Président :

Joël Deschênes, *L'Écho de Cantley*, Cantley

Secrétaire :

Yvan Noé Girouard, directeur général

Délégués régionaux :

Abitibi-Témiscamingue :

Valérie Martinez, *L'Indice bohémien*, trésorière Rouyn-Noranda

Capitale-Nationale/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Mauricie :

Steven Roy Cullen, *La Gazette de la Mauricie*, Trois-Rivières

Montréal/Laurentides/Outaouais :

Loyola Leroux, *Le Sentier*, Saint-Hippolyte

Chaudière-Appalaches :

Raynald Laflamme, *L'Écho de Saint-François*, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Estrie/Centre-du-Québec/Montérégie :

Nelson Dion, *Journal Mobiles*, vice-président, Saint-Hyacinthe

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord :

Julie Tardif, *Le Pierre-Brillant*, Val-Brillant

**Culture
et Communications**

Québec 

L'Association des médias écrits communautaires du Québec reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications.